

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 5 JUILLET 2023 – Délibération n°090

L'an deux mil vingt trois et le cinq juillet à 20h , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
21	29	24

Date de la convocation
05/07/2023

Date d'affichage de la convocation
28/06/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - LAURAIN Damien – LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine – SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : ALMIRE Yvan - RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET)- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - FOS Mariana(pv à Régine ROZIERE) - JARROUSSE Caroline (pv à Clémence ANGLADE)

Objet

CREATION / SUPPRESSION DE POSTES

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 8 décembre 2022 par délibération n°168-2022.

Considérant la nécessité de modifier le taux horaire d'un emploi d' ATSEM principal 1^{ère} classe, d'un emploi d'adjoint technique territorial et d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe en raison de nécessité de service,

Sous réserve de l'avis favorable du comité technique.

Le Maire propose à l'assemblée,

Pour les modifications horaires égales ou supérieures à 10 % du temps de travail :

- la création d'un emploi d'ATSEM principal 1^{ère} classe, permanent à temps non complet à raison de 33.5 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi d'ATSEM principal 1^{ère} classe, permanent à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires.
- la création d'un emploi d'adjoint technique territorial, permanent à temps non complet à raison de 28.5 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial, permanent à temps non complet à raison de 23 heures hebdomadaires.

Pour les modifications horaires inférieures à 10 % du temps de travail :

- la modification d'un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, permanent à temps non complet à raison de 28.5h en un emploi d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, permanent à temps non complet à raison de 29h

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Filière : médico-sociale
Grade : ATSEM 1ère classe 30H :
- ancien effectif01
- nouvel effectif00

Filière : médico-sociale
Grade : ATSEM 1ere classe 33.5H
- ancien effectif00
- nouvel effectif01

Filière : technique
Grade : adjoint technique principal 2^{ème} classe 28.5h
- ancien effectif01
- nouvel effectif00

Filière : technique
Grade : adjoint technique principal 2^{ème} classe 29h
- ancien effectif00
- nouvel effectif01

Filière : technique
Grade : adjoint technique territorial 23h
- ancien effectif01
- nouvel effectif00

Filière : technique
Grade : adjoint technique territorial 28.5h
- ancien effectif00
- nouvel effectif01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture